Bulletin mensuel

LA SÉGUINIÈRE

Magazine d'informations municipales - **Janvier/février** 2024 **n°206**

RÉTROSPECTIVE de l'année 2023

Statistiques de l'année 2023
Page 6

Avis de recherche artistique
Page 11

Challenge Seniors autour des JO 2024
Page 14

La Séguinière

www.mairie-laseguiniere.fr

Editorial

Perspectives pour l'année à venir

Cérémonie des vœux
Théâtre Prévert le 26 janvier 2024

En regardant en arrière, il y a un an, je partageais avec vous le début des travaux d'aménagement de la rue de la Garenne. Ils sont aujourd'hui achevés et les plantations réalisées à la mi-décembre donnent un autre visage à cette voie désormais arborée.

Le terrain de la maison Laurette à l'angle de la même rue est dans les projets, il est prévu de réaliser l'aménagement de cette partie de terrain de 700m² avant la manifestation "On Ség'Art" qui aura lieu à l'automne prochain. Il y aura là aussi des plantations, des pelouses...

Toutes nos actions, sont guidées vers l'objectif de plus de sobriété énergétique. L'usage des deux roues, le développement des modes de déplacements doux y contribuent.

Les projets qui verront le jour en 2024, traiteront de cette thématique.

Le programme d'aménagement des rues « Grande Fontaine, Martin Luther King et Petite Morinière », tout d'abord. Comme pour la rue de la Garenne, la place du vélo ne sera pas oubliée, des voies cyclistes de chaque côté de l'axe central appelées "Chaucidoux" seront créées et la végétation sera renforcée.

Il faut toutefois être vigilant et ne pas occulter complètement l'usage de la voiture. Les riverains ont des habitudes de déplacement qui imposent la possession d'un véhicule motorisé et il est indispensable de conserver un nombre de stationnement suffisants.

Les cyclistes, on le souhaite, mais les piétons aussi devraient pouvoir rejoindre Saint-Léger-sous-Cholet en toute sécurité d'ici la fin de l'année prochaine. Une partie du financement a été trouvée auprès du Département de Maine-et-Loire et le bureau d'étude est à pied d'œuvre pour démarrer la réflexion de l'aménagement d'une piste cyclable et piétonne en parallèle de la route du Joli Bois. Il y avait une forte demande à ce sujet et la municipalité y a prêté attention.

L'effort se consacre également depuis plusieurs années à diminuer nos consommations d'énergie.

On y travaille notamment avec nos chantiers de rénovation énergétique de bâtiments communaux. Deux projets inscrits au budget vont ainsi débuter au cours des mois à venir : les vestiaires du stade puis l'école maternelle. L'espace Prévert pourrait faire aussi l'objet d'une réflexion similaire

Les contraintes liées au développement durable nous rattrapent, comme tous les territoires de France, dans nos développements urbains. Conformément à la loi Climat & Résilience, il faut désormais limiter le grignotage des terres agricoles et d'avantage construire sur des terrains libres en zones urbaines.

Ces mesures ont des implications directes sur l'urbanisation future des communes. Dans le cas de La Séguinière, le Plan Local d'Urbanisme (PLUi) intercommunal en cours de construction nous alloue une superficie de 12,4 hectares pour les 15 prochaines années.

Sur un rythme de 25 logements nouveaux par an, il faudra densifier à raison de 20 logements par hectare pour atteindre en 2040, les 4750 habitants envisagés.

Toutefois, depuis 2 ans, les constructions ont ralenti. Au 1er janvier 2024 les chiffres de la démographie n'ont pas bougé, une première depuis plus de 50 ans !

Ce constat n'enlève rien au dynamisme de la commune vous pouvez vous en rendre compte au travers de la richesse des informations que nous publions tous les mois dans le bulletin municipal. Les projets sont nombreux et les actions portées, pour beaucoup, par les associations communales ne manquent pas non plus.

Je mets toujours en exergue notre tissu associatif car vous savez bien que cela fait la richesse des communes rurales. A La Séguinière, les bénévoles sont partout et contribuent activement au plaisir que nous avons tous d'habiter ici. **Que cette nouvelle année 2024 soit pour chacun d'entre vous une source de bonheur et de succès.**

Guy BARRÉ
Maire de La Séguinière

Etat civil

Naissances	
11/12	Augustin LEROY
25/12	Chloé CHUPIN

Décès	
6/01	Michelle COUTANT née BOUCAULT - 80 ans
9/01	Thérèse RICOULT née BEAUMONT - 88 ans
14/01	Serge ALLAIRE - 76 ans

Autres infos

En couverture :

Plantation arbres de la génération 2022
Mairie de La Séguinière
Samedi 4 mars 2023

Edition n°206 mise en ligne sur le site internet www.mairie-laseguiniere.fr
le 2 février 2024

Bulletin municipal
de la commune de La Séguinière

N°ISSN : 2802-9046

Tirage à 1 900 exemplaires
Directeur de la publication : Guy BARRÉ
Directeur de la communication : David CARON
Crédit photos : Mairie de La Séguinière
Maquette & impression : Services municipaux
Copieur Xerox Color C60
ISSN : 2802-9046.
Imprimé sur du papier issu de sources responsables

Mairie
Avenue Abbé Chauveau
49280 La Séguinière
Tél. 02 41 56 90 53
accueil@mairie-laseguiniere.fr

Restaurant scolaire

Jeudi 21 décembre 2023

Le repas de Noël s'est déroulé le 21 décembre avec la présence attendue, comme tous les ans, du Père Noël. Il apportait cette année dans sa hotte 4 jeux de Cornhole, deux pour le public et deux pour le privé. Le Cornhole, est originaire d'Amérique du Nord. Il se compose d'une planche inclinée munie d'un trou à son extrémité haute et de sachets remplis de sable. L'objectif étant de rentrer les poches dans le trou de la planche inclinée pour marquer des points. Ces jeux viendront compléter ceux déjà mis à disposition (tables de tennis de table, ballons…) pour ce temps du midi.

Concours de Noël

Samedi 13 janvier 2024

Le concours ouvert aux enfants de 3 à 11 ans de La Séguinière a, une nouvelle fois, rencontré un vrai succès avec 62 rondins décorés au total.

Le jury s'est réuni pour désigner les lauréats et a remis, le 13 janvier les récompenses suivantes : dans la catégorie 1 (3-5 ans) c'est l'œuvre de Romane Annic qui a été primée, dans la catégorie 2 (6-8 ans), Clément Durand été récompensé et pour les plus âgés de la catégorie 3 (9-11 ans) c'est Manon Bouchet qui l'a emporté. Un prix spécial « coup de cœur » a été décerné à Luan Thenaisie.

Romane Annic

Clément Durand

Manon Bouchet

MARCHÉ DU MERCREDI

Planning de présence des commerçants

Spécialités / Dates	Février	Mars
Fruits et légumes (Richou)	7-14-21-28	6-13-20-27
Fromager (Beillevaire)	7-14-21-28	6-13-20-27
Charcutier (Boutique Gourm.)	7-14-21-28	6-13-20-27
Cuisine asiatique (Kim Ngan)	7-14-21-28	6-13-20-27
Poissonnier (La Marée)	7-14-21-28	6-13-20-27
Association Amitié Sandogo	7-21	6-20
Pommes (GAEC Augereau)	7-21	6-20
Rempailleur (M. Girard)	14	13

BULLETIN MUNICIPAL

Planification des éditions et des distributions

La municipalité tient à informer les habitants de la planification des éditions et distributions à venir du bulletin municipal.

Pour le bulletin du mois de mars, la commission se réunira le mardi 12 mars, la diffusion sur le site internet se fera dès le 13 mars et la distribution aura lieu à compter du 25 mars.

- Pour le bulletin du mois d'avril, la commission se réunira le jeudi 11 avril, la diffusion sur le site internet se fera le 12 avril et la distribution aura lieu à compter du 22 avril.
- Pour le bulletin du mois de mai, la commission se réunira le mardi 14 mai, la diffusion sur le site internet se fera le 15 mai et la distribution aura lieu à compter du 27 mai.
- Pour le bulletin du mois de juin, la commission se réunira le mardi 13 juin, la diffusion sur le site internet se fera le 14 juin et la distribution aura lieu à compter du 24 juin.
- Pour le bulletin du mois de juillet, la commission se réunira le jeudi 11 juillet, la diffusion sur le site internet se fera le 12 juillet et la distribution aura lieu à compter du 22 juillet.

Afin de garantir l'insertion d'un article dans le bulletin municipal, les contributeurs doivent les transmettre en mairie au moins 5 jours avant la date prévue de la commission.

Les associations locales sont tout particulièrement invitées à partager les informations sur leurs activités, événements à venir, réalisations et tout autre aspect de leur vie associative. Cette participation permettra de tenir les habitants informés et contribuera à la diversité et à l'attractivité du bulletin municipal.

DÉCHETS MÉNAGERS

Halte aux dépôts sauvages

Il est malheureux de constater que certaines personnes, malgré les efforts déployés pour maintenir la propreté de notre commune, continuent d'avoir un comportement irrespectueux en déposant des sacs d'ordures ménagères au pied des conteneurs à verres. Cette pratique, contraire à l'éthique civique ternit l'image de nos espaces publics. Il est important de rappeler l'article R635-8 du code pénal, qui réprime d'une contravention de 5e classe (1 500 €) le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, des ordures, déchets, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet.

La commune, consciente de l'importance de préserver notre environnement, intensifiera les contrôles et renforcera sa vigilance pour lutter contre ces pratiques inacceptables qui semblent malheureusement se développer. Nous avons tous un rôle à jouer dans la préservation de la propreté de notre cadre de vie.

Nous lançons un appel à la responsabilisation de chacun. En tant que citoyens responsables, il est de notre devoir de respecter les règles édictées pour le bien de tous.

Parking de la prairie – 22 décembre 2023

Nous encourageons vivement tous les habitants à signaler à la mairie toute pratique illégale en matière de dépôt d'ordures. La collaboration de chacun est essentielle pour préserver la qualité de notre environnement.

Ensemble, faisons preuve de civisme et d'engagement envers notre commune. Contribuons à créer un cadre de vie agréable et respectueux de l'environnement.

ESCROQUERIE « QUISHING »

Falsification de QR-codes

La gendarmerie nous a tout récemment informé d'une nouvelle escroquerie de falsification de QR-codes qui connaît une croissance exponentielle : des escrocs exploitent désormais les QR-codes pour mener des attaques de phishing.

En effet, la popularité croissante de ces codes-barres bidimensionnels les rend particulièrement attractifs pour les cybercriminels. Leur capacité à rediriger les utilisateurs vers des sites malveillants, à infecter les appareils et à récupérer des données sensibles soulève des préoccupations majeures en matière de sécurité.

Afin de minimiser les risques liés à l'utilisation des QR-codes, voici quelques conseils pratiques :

- Vérification visuelle : Avant de scanner un QR-code, assurez-vous visuellement qu'il semble légitime. Si quelque chose semble suspect, évitez de le scanner.
- Utilisation d'une application de confiance : Utilisez des applications de scan de QR codes réputées et mises à jour régulièrement. Certaines applications peuvent fournir une couche de protection supplémentaire en vérifiant la légitimité des liens.
- Méfiance envers les sources inconnues : Évitez de scanner des QR codes provenant de sources inconnues, en particulier ceux reçus par e-mail, SMS ou sur des affiches non officielles.
- Mises à jour régulières : Assurez-vous que votre application de scan de QR codes ainsi que votre antivirus sont toujours à jour. Les mises à jour régulières intègrent souvent de nouvelles fonctionnalités de sécurité.
- Paramètres de sécurité : Configurez votre application de scan de QR codes avec des paramètres de sécurité appropriés. Par exemple, certaines applications permettent de prévisualiser le lien avant de l'ouvrir, offrant ainsi une opportunité de vérification.
- Signalement des incidents : En cas de soupçon d'activité frauduleuse, signalez rapidement l'incident aux autorités compétentes, comme la gendarmerie, afin qu'ils puissent prendre des mesures appropriées ou sur le site https://www.internet-signalement.gouv.fr/

Il est nécessaire de rester vigilant et informé sur les nouvelles tactiques utilisées par les cybercriminels. Les efforts concertés entre les autorités, les entreprises et les utilisateurs sont indispensables pour contrer efficacement ces menaces émergentes.

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Chauffage des salles de sport

Certaines associations sportives ont demandé, lors de la baisse des températures, que le chauffage des salles de sport pendant les entraînements et lors des compétitions soit remis en service.

Or, la décision de ne plus chauffer les équipements sportifs a été prise l'an passé dans le cadre d'une politique générale visant à réduire les consommations énergétiques. Ceci dans le souci de contribuer activement aux efforts collectifs nécessaires pour lutter contre le changement climatique.

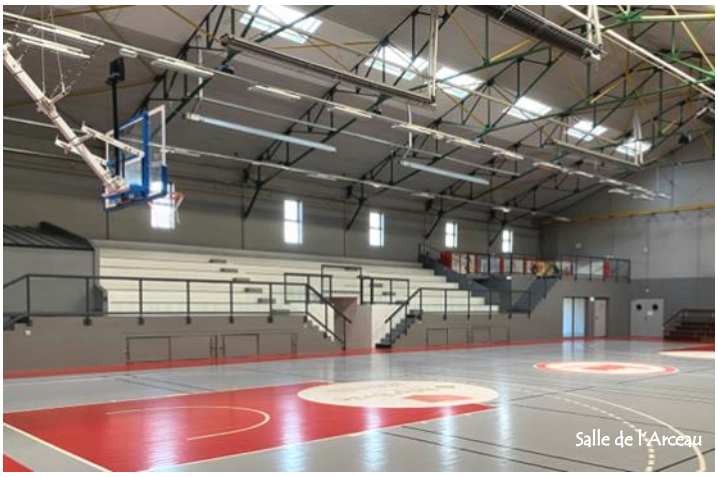

Il est en effet important que nous nous engagions tous à adopter des comportements plus responsables pour préserver notre environnement. La réduction des émissions de gaz à effet de serre est un enjeu majeur, et chaque collectivité, y compris la commune, doit jouer son rôle dans cette démarche.

Il est compréhensible que cela puisse perturber le bon déroulement de certaines activités, mais nous devons changer nos habitudes et vivre avec un peu moins de confort. Il s'agit d'un effort collectif nécessaire pour assurer un avenir durable à nos générations futures.

Il faut également rappeler que, conformément aux prévisions climatiques, chaque individu en France devra réduire considérablement son empreinte carbone d'ici 2050 afin de limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré. Cette responsabilité individuelle et collective implique des sacrifices dans divers domaines, et le renoncement au chauffage des équipements sportifs en fait partie.

FLEURISSEMENT DES ESPACES VERTS

En cette année de Jeux Olympiques, la commune a décidé de faire honneur à l'évènement au travers du fleurissement des espaces verts. Les commissions "Environnement" et "Urbanisme et Travaux" ont souhaité que les couleurs emblématiques des Jeux Olympiques soient utilisées pour agrémenter les parterres et les colonnes centrales extérieures de la salle Pierre de Coubertin. Les anneaux olympiques seront également intégrés aux compositions florales.

Les services techniques municipaux sont invités à réfléchir à la mise en application de cette thématique dans les aménagements fleuris du printemps, notamment dans le choix d'essences végétales appropriées.

Par ailleurs, il est à noter que la décision a été prise de ne pas réinstaller les jardinières suspendues aux candélabres dans le centre bourg. Ces installations nécessitaient un arrosage régulier pas compatible avec les dispositions imposées lors de la sécheresse estivale.

VAGUE DE FROID

Dispositif saisonnier

Le Grand Froid est un épisode de temps froid caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique. L'épisode dure au moins deux jours. Les températures atteignent des valeurs nettement inférieures aux normales saisonnières de la région concernée. Le grand froid, comme la canicule, constitue un danger pour la santé de tous.

Le Préfet de Maine-et-Loire a ainsi décidé de déclencher le plan Grand Froid au niveau jaune dans le département à compter du lundi 8 janvier 2024. L'ensemble des mesures prévues par le plan hiver 2023/2024 ont donc été activées :

- Renforcement des maraudes,
- Elargissement des accueils de jour,
- Mise à l'abri des personnes sans solution de logement,
- Restauration sociale.

Par ailleurs, afin de détecter, prévenir et limiter les effets sanitaires et sociaux liés aux températures de l'hiver, le CCAS de La Séguinière met à jour son registre et recueille l'identité et les coordonnées des personnes âgées et/ou handicapées résidant à leur domicile. La période saisonnière s'étend du 1er novembre au 31 mars de l'année suivante.

Le registre communal permet de guider l'action des services opérationnels, sanitaires et sociaux en faveur des populations vulnérables. Ce recensement est un outil précieux en cas de vague de froid exceptionnelle.

Pour inscrire une personne âgée et/ou handicapée sur ce registre, les personnes concernées sont invitées à utiliser les formulaires disponibles sur le site internet ou contacter l'adjointe aux affaires sociales, en mairie, au 02 41 56 90 53.

Retrouvez toutes les informations sur le site dédié du gouvernement :

https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/article/risques-sanitaires-lies-au-froid

TRI DES BIODÉCHETS

Depuis le 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets (déchets végétaux et alimentaires) et leur valorisation sont obligatoires. Les coquilles d'œufs, les restes de plats cuisinés, épluchures de légumes, déchets du jardin ou encore le marc de café devront pouvoir être jetés dans une poubelle spécifique et faire l'objet d'une filière de valorisation spécifique.

Concrètement, Cholet Agglomération qui dispose d'une compétence exclusive en matière de collecte et de traitement des ordures ménagères va mettre à profit les premiers mois de l'année 2024 pour étudier ce qui peut être mise en œuvre à l'échelle intercommunale sachant que les solutions de tri varient d'un territoire à l'autre. Ainsi, par exemple, selon l'ADEME, la gestion de proximité est plutôt déployée sur des zones pavillonnaires ou en milieu rural, tandis que la collecte séparée est principalement mise en place en secteur urbain.

Il est important de souligner que Cholet Agglomération a déjà engagé des initiatives afin d'offrir aux habitants une solution pour trier leurs biodéchets. La collectivité incite depuis plusieurs années au compostage domestique en fournissant des bons de réduction pour l'achat des composteurs (50 € actuellement) et de la documentation technique pour leur utilisation.

Enfin, pour le traitement des biodéchets, le ministère de la transition écologique propose aux collectivités, aux entreprises et aux particuliers des ressources pour définir des solutions techniques de tri à la source. Une page dédiée est à consulter sur le site écologie.gouv.fr.

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Dans le contexte de création d'un PCAET à l'échelon intercommunal, la cellule développement durable de Cholet Agglomération a souhaité connaître les initiatives de la commune en faveur du développement durable.

Les principales actions en cours ou à venir de La Séguinière qui leur ont ainsi été communiquées fin d'année 2023 sont les suivantes :

- Consommation d'énergie : extinction de l'éclairage public, installation de Led, suppression du chauffage dans les équipements sportifs, isolation des bâtiments communaux, pose de détecteurs de présence, contrôle régulier des consommations, abaissement du chauffage dans les salles communales…
- Production d'énergie : méthanisation, chaufferie biomasse, panneaux photovoltaïques sur un bâtiment technique communal…
- Biodiversité : rachat d'un bois, plantations d'arbres, éco-pâturage, don de compost, label 2 fleurs…
- Projets 2024 : rénovation thermique des vestiaires du stade et de l'école maternelle, ombrières installées sur le parking de plusieurs entreprises, plantations d'arbres avec une entreprise de la zone de la Bergerie, futur lotissement en gestion intégrée de l'eau à la parcelle, réflexion sur les enrobés drainants…

STATISTIQUES DE L'ANNÉE 2023

Comme tous les ans, la première séance du conseil municipal de l'année a été l'occasion de faire le point sur les chiffres de l'exercice précédent en ce qui concerne la population, l'urbanisme et l'emploi.

POPULATION LÉGALE

L'INSEE a communiqué le nombre d'habitants au 1er janvier 2024 :

Population légale recensée	au 1/1/2023	au 1/1/2024
Population municipale	4 212	4 212
Population comptée à part	116	116
Population totale	**4 328**	**4 328**

ÉTAT CIVIL

Le nombre de naissances, mariages et décès recensés à La Séguinière en 2023 est comparé aux statistiques des dernières années :

Années	Naissances	Mariages	Décès
2019	34	13	28
2020	28	11	29
2021	50	11	34
2022	33	19	38
2023	**31**	**15**	**29**

La baisse des naissances à La Séguinière se confirme sur les 5 dernières années (35,2 contre 48,4 en moyenne sur la période 2014/2018).

Cette situation n'est pas propre à la commune puisque que depuis 2011, en France, le nombre de naissance a reculé chaque année, à l'exception de 2021, qui a connu un léger rebond après le confinement lié à la Covid-19.

L'INSEE met en avant un facteur démographique : le nombre de femmes, de 20 à 40 ans en âge de procréer, à diminué. En outre, ces générations de femmes moins nombreuses procréent moins en raison de facteur sociaux (inquiétudes quant à leur avenir en raison de la conjoncture économique, géopolitique, environnementale…, émancipation individuelle).

URBANISME

L'évolution du nombre de dossiers de demande d'occupation des sols, sur les 5 dernières années, est le suivant :

Années	Permis de construire	Déclarations préalables
2019	32	66
2020	29	63
2021	61	79
2022	32	94
2023	**29**	**115**

A noter que sur les 29 dossiers de demande de permis de construire déposés, 4 seulement concernent des habitations nouvelles.

DEMANDEURS D'EMPLOI

L'évolution du nombre des demandeurs d'emplois, domiciliés à La Séguinière, depuis 2018 est la suivante :

Mois	Total	Indemnisés	Non-indemnisés
Déc. 2019	174	145	29
Déc. 2020	179	151	28
Déc. 2021	165	136	29
Déc. 2022	158	124	34
Déc. 2023	**127**	**102**	**25**

PERSONNEL COMMUNAL

Du mouvement en 2023 au sein des effectifs

Le départ de Rachelle Guesdon, en charge de l'accueil et de l'état civil, ainsi que celui de Marina Chupin, responsable de la comptabilité et des ressources humaines, au cours de l'année 2023, ont nécessité des ajustements au sein des services administratifs; d'autant plus qu'il a été nécessaire d'embaucher une personne supplémentaire pour le service de délivrance de Cartes d'Identité et de Passeports, mis en place à la demande de la Préfecture en juin 2023.

La mairie a ainsi accueilli trois nouveaux membres au sein de son équipe.

Claire Renaudin qui arrive du CCAS de Maulévrier où elle exerçait un emploi de fonctionnaire territorial auprès des enfants a été accompagnée d'Audrey Pasquereau - qui travaillait précédemment dans le privé - pour assurer toutes les missions rattachées à l'accueil de la mairie notamment les tâches d'état civil, les élections et les réservations des salles. Elles ont pris leur poste au mois de juin.

Au mois de juillet, Salomé Brillouet a rejoint l'équipe administrative. Depuis cette date, elle s'occupe d'une partie de la comptabilité et des ressources humaines. Auparavant, elle exerçait des fonctions administratives et comptables polyvalentes au sein d'un cabinet d'architecture.

Nous leur souhaitons la bienvenue. De même, nous adressons nos vœux de bienvenue à Julien Vivion, actuellement en appui aux services techniques en attendant le départ de Philippe Cailler, dont le dossier de retraite est en cours d'instruction.

Arbre de Noël du personnel
Salle des Fêtes, le 22 décembre 2023

De gauche à droite : Julien Vivion, Guy Barré, Rachelle Guesdon, Claire Renaudin, Marina Chupin, Salomé Brillouet, Audrey Pasquereau

Le conseil municip@l en bref

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 26 février à 20h30. Ces séances sont publiques ; chacun est invité à y assister.

Lors de la séance du conseil du lundi 15 janvier ont été votées les délibérations suivantes :

- Rénovation énergétique des vestiaires du stade - Attribution du marché de travaux,
- Installation d'une passerelle de télérelève pour l'eau potable - Convention d'occupation domaniale,
- Aménagement de voies en agglomération - Avant-projet et demande de subvention,
- Aménagement d'un square rue de la Garenne - Demande de subvention,
- Aménagement de la rue de la Garenne - Avenant n°3 au marché de travaux,
- Aire d'accueil Camping-car Park - Bilan de fréquentation 2023,
- Budget principal 2023 - Décision modificative n°2,
- Médecine professionnelle - Convention avec l'association Santé Travail Cholet-Saumur,
- Virement de crédits budgétaires,
- Modification n°4 au budget principal 2023,
- Engagement de dépenses d'investissement sur le budget 2024,
- Cabinet médical - Calcul des charges annuelles,
- Modification des statuts de Cholet Agglomération - Compétence liaisons douces et cyclistes,
- Broyage des végétaux - Convention avec Cholet Agglomération,
- Mise à disposition de personnel pour le CCAS en 2023,
- Remboursement de frais liés à la mise à disposition d'agents auprès du CALS pour le soutien administratif,
- Participation aux activités du Centre Socioculturel Intercommunal Ocsigène,
- Convention Territoriale Globale (CTG) - Financement du poste de chargé de coopération sectoriel,
- Conférence des financeurs - Mise à disposition de salles au profit du CCAS.

Retrouvez les délibérations du conseil municipal sur le site internet de la commune **www.mairie-laseguiniere.fr** et sur le panneau d'affichage à l'intérieur de la mairie.

Rétrospective de l'année 2023

2023 aura été une année dynamique pour la commune, marquée par des initiatives et des réalisations majeures. Les efforts de la municipalité étaient comme toujours destinés à améliorer la qualité de vie des habitants dans un soucis constant de promouvoir le développement durable. Voici un aperçu des réalisations et événements marquants de cette année.

Environnement – Cadre de vie – Sport

Espaces arborés
Au cours de l'été, la commune a sollicité un diagnostic sur l'état sanitaire du petit bois de la Chapelière et des trois chênes centenaires situés au Moulinard.

L'état du bois de la Chapelière a nécessité une sécurisation immédiate des plus gros risques de chutes et a révélé la présence de nombreux arbres morts ou dépérissant, tandis que le sous-étage, appauvri par l'absence d'ensoleillement, peinait à se renouveler naturellement.

Un travail d'éclaircissement conséquent de l'espace arboré a été entrepris à l'automne contribuant ainsi à favoriser le développement d'une végétation plus diversifiée et dynamique.

Pour les trois célèbres chênes ayant participé à l'histoire locale pendant les guerres de Vendée qui présentent eux aussi des signes de dépérissement, des tailles ont été pratiquées et devraient permettre de sauver deux sujets. Le premier arbre, lui est en train de mourir et ne pourra pas être sauvé. Il sera toutefois maintenu sur pied, après des tailles de sécurisation, car il appartient à l'histoire.

Plantations
Alors que la préservation des grands arbres en zones urbanisées pour maintenir des îlots de fraîcheur fait l'objet d'un consensus, tout comme la plantation de nouveaux arbres dans les projets d'aménagements urbains, la commune propose une autre occasion pour contribuer à une reconnexion avec la nature en ces temps de dérèglement climatique et d'érosion de la biodiversité : des plantations d'arbres pour les bébés.

La commune a ainsi organisé une nouvelle plantation participative dans l'espace vert à l'arrière de la mairie le samedi 4 mars. Une quinzaine de personnes parmi les 33 familles ayant donné naissance à un enfant l'an passé ont participé à ce moment convivial.

Associations sportives
Deux associations peuvent être mises en avant au regard de l'année passée. C'est le cas du club de vélo SVS (Séguinière Vélo Sport) qui a fêté ses 40 ans lors de son assemblée générale du 14 janvier 2023. Les inscrits au club de la 1ère heure et les anciens présidents du club ont été mis à l'honneur et un musée éphémère a raconté la vie du club depuis ses débuts jusqu'à aujourd'hui, ouvrant la boite à souvenirs.

Le tennis de table de son côté n'en finit plus de remporter des trophées et de gravir les échelons avec quelques jeunes éléments très prometteurs. La SEG TT a ainsi écrit une belle page de son histoire avec l'accession en Régional.

Jardin de la Moine
En mars, les habitants du lotissement des Jardins de la Moine ont été invités à échanger avec les élus sur l'aménagement de l'espace public central de leur quartier. A l'automne, il a été procédé aux travaux de terrassement et de création des différentes plateformes. Les employés communaux se sont ensuite mis à l'œuvre pour les raccords de pelouse, les plantations d'arbres et de haie bocagère, l'installation des différents équipements, des barrières en bois et des chicanes sélectives pour éviter le passage des deux roues motorisés.

Urbanisme – Travaux

Rue de la Garenne
La rue de la Garenne a retrouvé son usage normal, à l'issue de 8 mois de travaux, il y a seulement quelques semaines. Des précisions sur ce nouvel aménagement urbain ont été apportées dans le bulletin municipal du mois d'octobre.

L'ensemble de la voie a été repensé avec comme principal objectif de favoriser les liaisons douces et de réduire la vitesse des véhicules ; tout en incluant dans la réflexion la sécurisation des accès aux équipements publics et privés attenant (banque, cabinet médical, pharmacie, salle des fêtes, restaurant scolaire, supérette…) et les normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

Passerelles de la Moine
Des mesures ont été prises pour améliorer la sécurité sur les passerelles en bois enjambant la Moine au Moulin de la Cour. Des bandes antidérapantes ont été installées, espacées de 30 centimètres les unes des autres, sur les lames du pont. Cela devrait efficacement prévenir les risques de glissades, en particulier pendant la période hivernale et les jours de pluie.

Actions de proximité

Conférence des financeurs
Dans le cadre de la Conférence des Financeurs, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune a proposé deux nouveaux ateliers en 2023. Il s'agit d'ateliers « Socio-Esthétique » organisés avec le concours d'une professionnelle. Cette dernière a accompagné les personnes intéressées lors d'un temps de pause au travers de deux ateliers : le soin du visage et le soin des pieds. Quatre séances gratuites d'une durée d'1h30 se sont déroulées à l'espace Roger Dronneau.

La Conférence des financeurs est l'un des dispositifs phares institués par la loi relative à l'Adaptation de la Société au Vieillissement (ASV) du 28 décembre 2015. Elle a pour objectif de coordonner dans chaque département les financements de la prévention de la perte d'autonomie pour les personnes âgées de 60 ans et plus.

Au cours de l'année 2023, la commune et le CCAS ont ainsi proposé, en plus des soins socio-esthétiques les actions suivantes : Bien dans sa tête, Danse en ligne, Gym douce, Stage de sensibilisation à la sécurité routière.

Repas des aînés
212 personnes de plus de 70 ans ont participé au banquet des seniors offert par le CCAS et la commune avec le concours de l'indispensable équipe de bénévoles.

Information – Communication

Délivrance des titres sécurisés
La commune a accepté, à la demande de la Préfecture, d'accueillir un dispositif de recueil des cartes d'identité et des passeports. Cette décision a été prise en réponse aux délais prolongés observés dans le processus de délivrance de ces documents au niveau national. Depuis la mise en place de ce service, en juin, la commune a enregistré 1 860 rendez-vous.

Cholet Agglomération
Le 1er septembre, l'Agglomération du Choletais a changé de dénomination, elle est devenue "Cholet Agglomération". Une nouvelle identité graphique accompagne ce changement.

Le nouveau logo, qui figure à l'entrée de chaque commune du territoire, capitalise sur un symbole unique, marque de fabrique du savoir-faire à la choletaise, tel un copyright, clin d'œil à la production industrielle et textile, terreau de nos racines.

Culture – Jeunesse

La saison culturelle 2023/2024 a débuté le dimanche 8 octobre après-midi avec le spectacle lyrico-burlesque du trio-vocal accompagné d'une pianiste. Les quatre artistes ont déployé tout leur talent pour le plus grand plaisir des spectateurs présents. La performance de la joyeuse bande des Petits Potins Lyriques a été tout particulièrement appréciée pour sa capacité à présenter la musique lyrique d'une manière accessible et divertissante pour un large public. La saison culturelle a donc été lancée sur de bonnes bases et s'est poursuivi avec les évènements récurrents que sont les apéros-concerts et les séances de cinéma.

Vie scolaire – Enfance

Formation des agents
La municipalité a répondu favorablement à la demande du personnel communal du restaurant scolaire qui souhaitait s'engager activement dans une formation visant à améliorer l'organisation et l'accompagnement du temps scolaire. Cette formation s'étend sur 4 jours, dont les 2 premières journées se sont déroulées pendant les vacances scolaires les 30 et 31 octobre derniers.

Au cours de cette séquence initiale de formation, les 13 participants ont abordé différents thèmes tels que les besoins et les capacités des enfants, ainsi que les attitudes nécessaires des adultes pour assurer un environnement favorable à l'apprentissage.

Maison de l'enfance
Des travaux sont régulièrement réalisés au Centre d'Animation La Séguinière. Des peintures en 2021 ont rénové les espaces intérieurs, puis la pose de rideaux pour occulter les ouvertures situées en façade sud du bâtiment ont amélioré le confort en période estivale. En 2023, la commune a sollicité le concours de la CAF pour l'aider à équiper l'entrée de la maison de l'enfance d'un visiophone afin d'assurer la protection des enfants et du personnel et pour remplacer les chaises, trop lourdes à déplacer pour le ménage, par du mobilier plus léger et mieux adapté.

Ecoles primaires
La commune a la chance de pouvoir compter sur des équipes d'enseignants particulièrement performantes, que ce soit à l'école Marcel Luneau et à l'école Notre-Dame. Cela a été souligné le 7 juin 2023 lors de la cérémonie de départ à la retraite de Véronique Charbonnel directrice de l'école élémentaire Publique.

Pendant 23 ans, Mme Charbonnel aura accompagné avec passion et compétence les enfants de la commune sur le chemin du savoir, de la culture, de l'épanouissement personnel et de la citoyenneté.

Affaires sociales

Logements sociaux
Le 9 mars 2023 a été inauguré le programme de 7 logements réalisé par Sèvre Loire Habitat au lotissement Le Bordage. Cette opération préfigure un nombre important de constructions de logements à loyer modéré que la commune va entreprendre dans les prochaines années afin de répondre aux exigences de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) qui impose un pourcentage de 20% de locatifs à loyer modéré par rapport aux résidences principales. Le pourcentage de la commune est passé de 6 à 11% notamment avec l'extension et la réhabilitation de la maison d'accueil et nous devrions atteindre les 15% à la fin du mandat.

Les prochains programmes concernent : la rue du Sacré Cœur (15 logements), le square Bellevue (3 logements), l'ensemble immobilier à l'intersection de la rue Abbé Chauveau et la rue du Paradis (5 logements), le lotissement Cœur de Bourg (5 logements), le terrain du chemin de la Surchère sous la maison d'accueil (8 logements) et la réhabilitation d'un bâtiment commercial à la Ménardière (24 logements).

Logement d'urgence
La commune est devenue propriétaire, au cours du premier semestre 2023, d'une maison vétuste, actuellement inhabitable, dans le vieux bourg, située au pied du vieux pont traversant la Moine. Cette bâtisse, l'une des rares maisons anciennes de la commune, offre un cadre photographique exceptionnel sur le clocher de l'église inscrite aux monuments historiques. Le conseil municipal souhaite rénover la maison de manière respectueuse de son patrimoine.

Don du sang

67 prélèvement lors de la dernière séance de don du sang

Salle des Fêtes
Mercredi 10 janvier

Le mercredi 10 janvier dernier, à la salle des fêtes se tenait une séance de don du sang organisée par l'Etablissement Français du Sang (EFS) d'Angers.

Les résultats sont encourageants, avec un total de 67 prélèvements effectués, sur 75 personnes présentes, parmi lesquelles 4 nouveaux donneurs.

Il est particulièrement encourageant de constater la tendance positive qui s'installe au fil des séances, avec une participation croissante de jeunes donneurs. Cette évolution prometteuse renforce l'espoir d'assurer une continuité dans l'approvisionnement en sang, pour répondre aux besoins médicaux de la population.

L'équipe de l'EFS d'Angers, accompagnée des bénévoles de La Séguinière, a assuré le bon déroulement de cette opération organisée 2 ou 3 fois par an sur la commune.

Pour marquer ce premier don du sang de l'année, ils ont pris le temps de poser ensemble pour une photo, symbolisant la collaboration indispensable à la réussite de telles initiatives.

Cet événement témoigne de la générosité des habitants de La Séguinière et des communes voisines, ainsi que de l'importance du don du sang pour le bien-être de la société.

Les donneurs, qu'ils soient habitués ou nouveaux sont vivement remerciés pour leur contribution précieuse.

Transport solidaire

13 chauffeurs au service des habitants

Mairie de La Séguinière
Mardi 12 décembre

Céline Tremblais, adjointe aux actions de proximité, et Séverine Billaud, conseillère municipale déléguée, ont réuni les bénévoles du transport solidaire le 12 décembre dernier. L'équipe actuelle de 13 chauffeurs dynamiques et motivés permet d'accompagner un nombre croissant de bénéficiaires.

Le dispositif mis en place, où chaque chauffeur se rend disponible une à deux semaines par trimestre en tant que transport principal ou secondaire du lundi au vendredi, permet d'assurer une continuité de service.

La disponibilité et la possibilité d'être sollicités jusqu'à quatre fois dans une même journée témoignent du rôle que jouent ces chauffeurs dans la vie quotidienne des bénéficiaires pour des rendez-vous médicaux ou des courses, par exemple.

Leur investissement mérite d'être salué car il contribue à améliorer la qualité de vie des personnes qu'ils accompagnent.

Bravo à cette équipe remarquable pour son dévouement exemplaire !

la Saison Culturelle

AVIS DE RECHERCHE ARTISTIQUE

À vos pinceaux et créations pour « On Ség'Art » : la commune lance un appel à l'Expression Artistique !

on Ség'Art

12 & 13 OCTOBRE 2024

La commune de La Séguinière se prépare à vibrer aux couleurs de l'art et de la nature lors du week-end « On Ség'Art ». Dans le cadre de cet événement culturel, la municipalité lance un appel à tous les artistes et créateurs locaux, ainsi qu'aux associations et quartiers désireux de participer à cette effervescence artistique.

Que vous soyez peintre, potier, artiste floral, ou simplement passionné par la création artistique, ce week-end est l'occasion idéale de partager votre talent. Artistes individuels, groupes, associations vous êtes tous invités à participer en exposant vos œuvres ou en contribuant à la réalisation d'une œuvre collective.

Comment Participer :

Si vous êtes motivé(e) pour exposer vos créations artistiques ou pour participer à la création d'une œuvre collective, la démarche est simple : envoyez un mail à l'adresse onsegart@gmail.com avant le 1er mars 2024.

Précisez dans votre courriel votre nom, prénom, le type d'œuvre que vous souhaiteriez exposer ou la nature de votre contribution (peinture, poterie, art floral, etc.).

N'hésitez pas à poser vos éventuelles questions ou à indiquer si vous souhaitez participer au sein d'une association ou de votre quartier.

La municipalité se tient à votre disposition pour vous accompagner dans cette aventure artistique et répondre à toutes vos interrogations.

Alors, à vos pinceaux, à vos argiles, à vos fleurs, et à toutes vos idées créatives ! La commune de La Séguinière compte sur vous pour faire de « On Ség'Art », cette année encore, une réussite.

Découverte de la Statue de la Vierge à l'Enfant par des Lycéens

Le vendredi 26 janvier 2024, 31 élèves de seconde du lycée Europe-Robert Schuman de Cholet étaient à La Séguinière, accompagnés de leurs professeurs, dans le cadre de la campagne « Les lycéens ligériens à la découverte du Plus Grand Musée de France », soutenue par la Région.

L'objectif de cette sortie était de découvrir la statue de la Vierge à l'Enfant exposée dans la chapelle Notre Dame de Toute Patience. Il s'agit d'une œuvre taillée dans le tronc d'un poirier par le père Louis-Marie Grignion de Montfort. Cette sculpture, qui figure parmi les cinq œuvres choletaises présélectionnées pour le concours, offrira la chance au lauréat de remporter une somme de 12 000 € dédiée à la restauration de l'œuvre (cf. bulletin municipal n°205 du mois de décembre 2023).

La visite a débuté par un mot d'accueil de Sandrine Pasquali, conseillère municipale, suivie d'une présentation de l'histoire de cette œuvre par Jean-Paul Boisneau, membre de l'association Histoire et Patrimoine de La Séguinière.

Julien Boureau, chef du service patrimoine de la Région, a pris la parole pour inviter les jeunes à examiner de près les détails de la sculpture, notamment le mystère entourant la disparition de la main de l'enfant. Une discussion animée sur la restauration de l'œuvre a suivi, soulevant des interrogations sur la manière de préserver l'authenticité de cette pièce classée sans la dénaturer.

Les participants ont exprimé unanimement le souhait de ne pas toucher à la sculpture, tout en soulignant la nécessité d'aménagements pour renforcer sa sécurité et sa protection.

Isabelle Leroy, vice-présidente du Conseil Régional, nous a fait l'honneur d'être présente tout au long de cette visite d'environ 45 minutes. La Sauvegarde de l'Art Français, qui porte ce projet du « Plus grand musée de France », conjointement avec la Région, était représentée par Louis Bréban qui s'est assuré du bon déroulement de la visite.

Maison d'accueil

Partage et Joie » … c'est Noël à la Maison d'Accueil

Maison d'accueil
Vendredi 22 décembre

Le vendredi 22 décembre, un moment chaleureux s'est déroulé à La Maison d'accueil.

A 11 heures précisément, les résidents sont arrivés, doucement, à leur rythme, à la salle à manger. Monsieur le maire et Celine Tremblais adjointe les ont rejoints chargés des 90 colis préparés par le Centre Communal d'Action Sociale.

En même temps, Yolaine Bossard et Roselyne Allanic ont apporté 90 décorations de table en origami, créées par les enfants du parcours écocitoyen.

C'était vraiment Noël avant l'heure !

Chaque résident a reçu un colis de friandises et de jolies décorations « avec chocolat » qui procurent « partage et joie » en cette période de fêtes. Les sourires des aînés ont témoigné d'un moment de vraie « citoyenneté » et d'une chaleur humaine qui s'est dégagée dans l'ensemble de la maison d'accueil.

Ce rendez-vous révèle que la « Maison d'Accueil » porte bien son nom ! La municipalité a été chaleureusement accueillie et a eu droit à de nombreux remerciements aussi bien des résidents que du personnel. Ce moment a été apprécié aussi par Noël Viaud Président de l'association et Vincent Raud Directeur de l'établissement qui ont pris la parole pour adresser un mot agréable à chacun synonyme de convivialité pour tous. Ce moment restera gravé dans l'esprit et le cœur des personnes présentes.

Le « Vivre Ensemble » devient possible si nous parvenons à renouveler plus souvent ces gestes, ces visites sympathiques qui apportent un peu de douceur aux aînés, et de soutien au personnel qui donne son temps, chaque jour, à ceux qui en ont besoin.

Yolaine Bossard

La tournée des ripeurs café à La Séguinière

Une soirée d'écoute et de découverte

https://www.calamesonore.fr/

Le vendredi 15 décembre à 18h30, l'Espace Dronneau de La Séguinière s'est transformé en un lieu de convivialité et de découverte lors de l'événement "La tournée des ripeurs café". Organisée par le Centre Socioculturel en collaboration avec la commune de La Séguinière, cette soirée a accueilli Cécile Liège et Angèle Hérault de l'association "Le Calame Sonore" du Jardin de Verre, dans le cadre de leur dernière tournée.

Une quinzaine de personnes se sont réunies pour partager ce moment de détente autour d'un apéro convivial. Installés confortablement, comme au cinéma, les participants ont plongé dans l'univers sonore du dernier podcast de la Tournée Chronique de ripeurs. Cette démarche vise à mettre en lumière le travail souvent méconnu des éboueurs, qui sont des acteurs indispensables à la vie de notre collectivité et qui sillonnent nos rues pour collecter nos déchets.

Assis aux côtés d'un chauffeur de camion ou postés à l'arrière avec un ripeur, les auditeurs ont eu l'occasion d'entendre les témoignages des professionnels des collectes, racontant leur métier et l'art de l'exercer au quotidien. Ces hommes et ces femmes, bien que travaillant constamment sous notre regard dans l'espace public, restent parfois invisibles à nos yeux. La soirée a également été marquée par la séquence des Interviews-Poubelles, au cours de laquelle Cécile et Angèle ont rencontré des habitants en leur demandant de se raconter à travers le contenu de leur poubelle, offrant ainsi une vision originale de nos habitudes de consommation.

Les participants ont particulièrement apprécié ce moment et ils pourront, s'ils le souhaitent écouter d'autres podcast lors des prochaines soirées organisées dans d'autres communes de l'agglomération. La Tournée des Ripeurs Café bénéficie du soutien de partenaires tels que Cholet Agglomération, le Département de Maine-et-Loire, la DRAC, la fondation Grand Ouest du Crédit Agricole, et le FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative)… Cette soirée a non seulement permis de sensibiliser à la réalité du travail des éboueurs mais a également créé un espace de réflexion et de partage sur notre rapport aux déchets et à ceux qui les collectent.

Restaurant scolaire

Un parmentier de lapin au menu des enfants

Le jeudi 14 décembre dernier, le restaurant scolaire de La Séguinière a été le théâtre d'un évènement exceptionnel, mettant à l'honneur le lapin, grâce à une initiative conjointe du responsable du service, Emmanuel Rondeau, et d'INTERLAP (Interprofession Régionale Lapin), sous l'impulsion de la filière cunicole de la région des Pays-de-la-Loire.

C'est dans le cadre de cette action de communication que le cuisinier du restaurant scolaire a présenté un parmentier à base de lapin, un plat qui a été apprécié par les enfants. Cette initiative a été pensée dans le but de sensibiliser les consommateurs, sur l'importance de la filière cunicole de la région et pour promouvoir la consommation de viande de lapin, souvent oubliée.

L'événement a rassemblé des invités autour des élèves. Parmi eux figuraient un représentant de l'abattoir Loeul & Piriot, un éleveur de lapins du May-sur-Evre, ainsi que des représentants élus de la Région, de Cholet Agglomération et de la commune.

Les professionnels et élus, présents, ont également eu l'occasion, autour de ce repas partagé, d'échanger sur les enjeux de la filière cunicole dans la région.

L'abattoir Loeul & Piriot a apporté une contribution significative à cette démarche en offrant les 30 kilos de sauté de lapin nécessaires à la fabrication du plat servi ce jour-là au restaurant scolaire.

Cette collaboration entre producteurs locaux et établissements de restauration illustre l'importance du lien entre l'agriculture et l'alimentation. La commune y contribue avec environ 40% de son volume d'achat de denrées alimentaires constitué de produits bio et locaux.

La cantine de La Séguinière a été spécifiquement choisie pour cet événement, car elle sert depuis plusieurs années des saucisses de lapin, démontrant ainsi son engagement en faveur des produits de qualité. Cette démarche s'inscrit dans une volonté plus large de favoriser les circuits courts et de valoriser les productions régionales au sein des établissements scolaires.

Au-delà de l'aspect gastronomique, cela a permis de sensibiliser les enfants, et leurs parents, sur la provenance de leur alimentation. **Par ailleurs, en ces périodes difficiles pour le monde de l'agriculture, il est important de rappeler l'importance de soutenir les producteurs locaux.**

Professionnels de la filière cunicole et élus présents le 14 décembre 2023

Bibliothèque « Mille Pages »

Ce mois-ci, nous vous conseillons un roman historique magnifique :

« Des vies orageuses »
de Mathilde Gal & Tcholeiy

Résumé : Raconter celles et ceux qui arrivent : le périple, l'espoir, l'attente, la maladie. Raconter celles et ceux qui accompagnent : l'engagement, les doutes, l'épuisement aussi.

Et puis, pour tous, de brusques orages, des moments de joie, d'apprentissage et les rencontres.

Idrissa vient d'arriver en France, Sarah fait ses premiers pas en tant que médecin. Au fil des pages de ce roman, leurs chemins vont se croiser, leurs mondes s'entrechoquer et des frontières exploser.

C'est un récit à la fois doux et percutant, qui permet de se familiariser avec les questions d'exil et d'accueil tout en appréciant de lire un bon roman avec des personnages attachants.

Remarque de Mathilde Gal : « Par le biais du roman nous avons pu apporter des émotions que l'essai ou le simple récit ne peuvent apporter ».

Laissez-vous emporter et émouvoir !

Bonne lecture

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque vous souhaite une excellente année 2024, riche de lectures diverses et variées.

Horaires d'ouverture
le matin de 10h00 à 12h00
le mercredi et le samedi
l'après-midi de 17h30 à 19h00
le lundi, le mercredi et le jeudi

Bibliothèque Mille Pages
Rue Abbé Chauveau
49280 La Séguinière
Tél. 02 41 56 31 93

Centre Socioculturel

Oscigène

Le Centre Socioculturel Intercommunal a récemment obtenu le label Guid'Asso Information, qui marque son engagement envers la vie associative locale. Ce label remplace désormais le PLAIA et consolide la mission du CSI en matière d'accueil, d'information et d'orientation pour les acteurs associatifs du territoire.

Guid'Asso
Information

La mission du CSI en ce qui concerne la vie associative revêt plusieurs dimensions :

- Accueillir bénévoles, responsables ou porteurs de projets associatifs,
- Apporter une information adaptée aux besoins,
- Expliquer certaines démarches,
- Documenter,
- Orienter vers d'autres interlocuteurs si besoin.

Ainsi, que vous soyez habitants, responsables associatifs, bénévoles ou porteurs de projets, le CSI est prêt à répondre à vos besoins d'information et d'accompagnement. N'hésitez pas à le contacter.

CSI OCSIGÈNE
18, rue d'Anjou 49280 St-Léger-sous-Cholet
Tél. 02 41 56 26 10
accueil@ocsigene.fr

Collecte HULC

Un engagement citoyen pour un environnement propre

Chaque mois, une commune adhérente au Centre Social Ocsigène se mobilise pour accueillir la Collecte HULC (Habitants Unis = Localité Choyée). Cette initiative vise à préserver notre environnement.

Récemment, c'est à La Romagne qu'a eu lieu cette action citoyenne, au cours du mois de janvier, malgré le froid et la grisaille qui n'ont pas découragé les participants.

Ainsi le mercredi 10/1/2024, un groupe de 11 personnes, provenant non seulement de La Romagne mais aussi de Saint-Christophe-du-Bois et de La Séguinière, a arpenté le cœur du bourg de 9h à 11h30.

Les enfants de « l'Ile aux enfants » à La Romagne ont également participé à cette action pour l'environnement et ont visionné attentivement une vidéo sur le tri sélectif, avec leurs animatrices (photo ci-dessus).

Après l'effort collectif, place aux résultats concrets, le pesage : 31 kg ont été ramassés avec verres, canettes, papiers et mégots.

La prochaine étape de la Collecte HULC se déroulera à La Séguinière le 13 mars. L'événement sera orchestré en deux temps :

1) Le matin, les enfants du C.A.L.S, accompagnés de leurs animateurs, participeront à la collecte au Moulin de la cour.

2) L'après-midi, ce sera au tour des élèves de CM2 du parcours citoyen, de l'école publique Marcel Luneau et de l'école privée Notre-Dame, de s'engager dans l'Action « Nettoyage de la Nature » de 16h30 à 18h30. Le rendez-vous est fixé place de la Mairie, devant la salle Prévert. Les ambassadeurs du tri du service environnement de Cholet Agglomération seront présents pour expliquer les tenants et aboutissants du tri sélectif aujourd'hui. Les adultes sont invités à venir le matin ou l'après-midi en s'inscrivant au CSI, un simple appel téléphonique suffit : 02 41 56 26 10. N'attendez pas, car cette action collective a un effet positif sur notre environnement, contribuant ainsi à la préservation de la planète que nous léguerons à nos générations futures.

Engagez-vous, car chaque geste compte dans la construction d'un avenir durable et respectueux de notre précieux environnement.

Challenge Seniors autour des JO de Paris 2024

proposé par l'association Profession Sport Loisirs

La commune en partenariat avec l'association Profession Sport Loisirs 49 organise une journée exceptionnelle dédiée aux habitants de 60 ans et plus : le « Challenge Sénior autour des jeux de Paris 2024 ».

DATE et LIEU

La date à retenir est le jeudi 28 mars, où la Salle des fêtes sera transformée en un terrain de jeux dynamique et convivial. C'est un évènement unique proposé aux seniors de la commune.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

L'événement est limité à 60 participants, alors assurez-vous de vous inscrire rapidement en mairie avant la date limite du 14 mars.

HORAIRES

Les activités débuteront à 9h30 et se poursuivront jusqu'à midi, pour reprendre l'après-midi de 13h30 à 15h30. Vous aurez également la possibilité d'apporter votre pique-nique et de profiter d'un moment de convivialité avec les autres participants.

ACTIVITÉS PROPOSÉES

Le Challenge Seniors comprendra une variété d'activités, adaptées à tous les niveaux de compétence et d'aptitude physique. Du tir à l'arc au curling, de la boccia au cornhole, il y en aura pour tous les goûts. De plus, un quizz sur les JO ajoutera une touche intellectuelle à cette journée ludique.

L'événement encourage la participation en équipe, que ce soit avec des amis ou des membres de la famille. C'est l'occasion idéale de renforcer les liens sociaux tout en profitant d'une journée pleine d'activités divertissantes.

Ce Challenge Seniors promet d'être un événement mémorable, alliant compétition amicale, rires partagés et moments de convivialité. Inscrivez-vous dès maintenant en mairie pour garantir votre place et préparez-vous à passer une journée inoubliable dans une ambiance chaleureuse et sportive. Venez nombreux et prêts à relever le défi !

Agenda

CAFÉ-RENCONTRE

Reprise des activités

Le Café-Rencontre, situé Salle Roger Dronneau au 20 rue du Manoir est un lieu ouvert à tout le monde. Les activités et après-midi d'échanges se déroulent le mardi de 14h00 à 17h30. Les prochaines dates sont les suivantes :

20 février	Jeux de société Dictée
12 mars	Visite de la chocolaterie Guisabel à Candé
26 mars	Jeux de société

SÉANCES CINÉMA

Prochaines séances au théâtre Prévert :

Le Chat Potté 2
Mercredi 28 février à 20h00

Les Minions 2
Mercredi 6 mars à 20h00

Tarif : 3 € (Gratuit pour les moins de 12 ans). Les enfants de moins de 12 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

CONFÉRENCE DES FINANCEURS

Soins socio-esthtétiques

L'action socio-esthétique est à nouveau proposée aux seniors de plus de 60 ans cette année, avec deux dates à venir à l'espace Roger Dronneau.

La première séance aura lieu le **vendredi 22 mars à 14h00** et sera consacrée à une animation sur le soin du visage en automassage. La seconde séance se déroulera le **jeudi 11 avril à 14h00** et portera sur le soin des pieds en automassage.

Chaque séance durera environ 1h30, et le groupe sera limité à 6 personnes pour garantir une expérience personnalisée. Les séances sont gratuites, et les intéressés peuvent s'inscrire en mairie.

SÉGUI'SINGERS

Nouveau spectacle

L'ensemble vocal Ségui'singers présentera son nouveau spectacle « Prenons le temps » le **samedi 30 mars 2024 à 20h30** à l'Interlude de Cholet.

60 choristes et 3 musiciens seront sur scène, sous la direction de Simon Lefrançois.

Les réservations sont à faire auprès de l'Office de Tourisme du Choletais au 02 41 49 80 00 ou sur le site : https://www.ot-cholet.fr/ Prix des places : 12 € (6 € pour les - de 10 ans)

Le Café Rencontre

à la découverte de la Maison Familiale Rurale de La Romagne

Le 23 janvier 2024, 31 adhérents du Café Rencontre ont eu l'opportunité de visiter la maison familiale rurale (MFR) de La Romagne.

Les élèves de 4ème-3ème avaient préparé un après-midi informatif et récréatif à l'intention de leurs visiteurs.

Organisés en petits groupes, ils ont partagé avec enthousiasme les différentes facettes de leur formation à la MFR comprenant des stages variés dans de nombreux secteurs d'activités.

La visite ne se limitait pas aux salles de classe, mais s'est étendue au cadre de vie des étudiants.

96% sont internes et participent activement à la vie de l'établissement partageant les responsabilités du vivre ensemble sans oublier les animations et les sorties du jeudi soir.

L'après-midi a été ponctué par des moments ludiques, avec des jeux de société animés par les étudiants et un quiz des générations. Les jeunes avaient eu la délicate attention de confectionner de succulentes galettes des rois dégustées en clôture de visite.

Les adhérents du Café Rencontre ont exprimé leur reconnaissance envers leurs hôtes pour leur dynamisme, leur bienveillance et leur professionnalisme.

Des sincères remerciements ont également été adressés à Madame Ferro et à toute l'équipe pédagogique des 4ème-3ème pour leur accompagnement de cette après-midi de découverte ainsi qu'à Madame Chiron, la directrice de l'établissement, pour son chaleureux accueil.

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Yves GUILLOU quitte la présidence après 52 années de dévouement

Le jeudi 25 janvier dernier, Yves GUILLOU a présidé pour la dernière fois l'assemblée générale annuelle de l'Union Nationale des Combattants - Afrique du Nord (UNC-AFN). Monsieur GUILLOU avait pris la présidence de l'UNC-AFN en 1972, succédant alors à Jean DIXNEUF.

L'association compte aujourd'hui 29 membres, parmi lesquels 5 sont des soldats de France. Il n'y a plus de représentant de la guerre 39/45, suite au décès de Emmanuel BABLÉ en 2021.

Lors de cette assemblée, le bureau a été élu avec, à sa tête un nouveau président, Jean-Paul BOISNEAU, qui a accepté de succéder à Monsieur GUILLOU.

Ce dernier, loin de s'éloigner complètement, demeure au sein de l'association en tant que Vice-président. Laurent MANCEAU, Jean-Claude BLAIN et Dominique ROULET complètent le bureau.

L'année 2024 sera marquée, par les cérémonies commémoratives du 8 mai (pour la Victoire de 1945) et du 11 novembre (pour l'Armistice de la guerre 14/18).

En partenariat avec la commune, l'association continuera de rendre hommage aux combattants et de perpétuer la mémoire des événements qui ont marqué l'histoire.

De gauche à droite : Yves GUILLOU, Guy BARRÉ et Jean-Paul BOISNEAU

Eglise Notre Dame de l'Assomption

Les niches découvertes dans le mur côté Nord

Histoire et Patrimoine de la Séguinière
https://www.histoireetpatrimoine.fr/

Le 28 octobre 2023, l'association Histoire et Patrimoine de la Séguinière a inauguré trois niches sur le mur côté Nord de l'église, remises en valeur par plusieurs de ses membres. L'une découverte en 1957 et les deux autres situées au-dessous du vitrail intitulé « Dans les ruines, messe de minuit sous la terreur » retrouvées en 2018 lors de travaux effectués par l'association.

Elles abritent maintenant un reliquaire de la Vraie Croix, un reliquaire de Saint Louis Marie Grignon De Montfort et un ancien missel d'autel avec à côté des contenants de Saintes Huiles .

A quoi servaient ses niches ?

Sur le plan de l'Eglise , avant son agrandissement en 1858, nous remarquons l'emplacement des niches et de la chapelle seigneuriale détruite vers 1860 et située au niveau actuel de la porte donnant sur le passage Saint-Hubert.

Dans un rapport de 1728, il est écrit : « il y a dans la nef, quatre petits autels: Notre-Dame-de-Pitié, Saint-Anne, Saint-Hubert et Saint-Mathurin »

Ces niches étaient sans doute d'anciennes niches d'autel et pouvaient servir de crédences et de tabernacles.

Avant le XVIIème siècle, l'ancêtre du tabernacle était le sacraire, il renfermait les hosties consacrées et le ciboire . Nous ne savons pas à quelle période les niches ont été bouchées mais en 1852 un confessionnal se trouvait devant leur emplacement .

Association Histoire & Patrimoine
La Séguinière
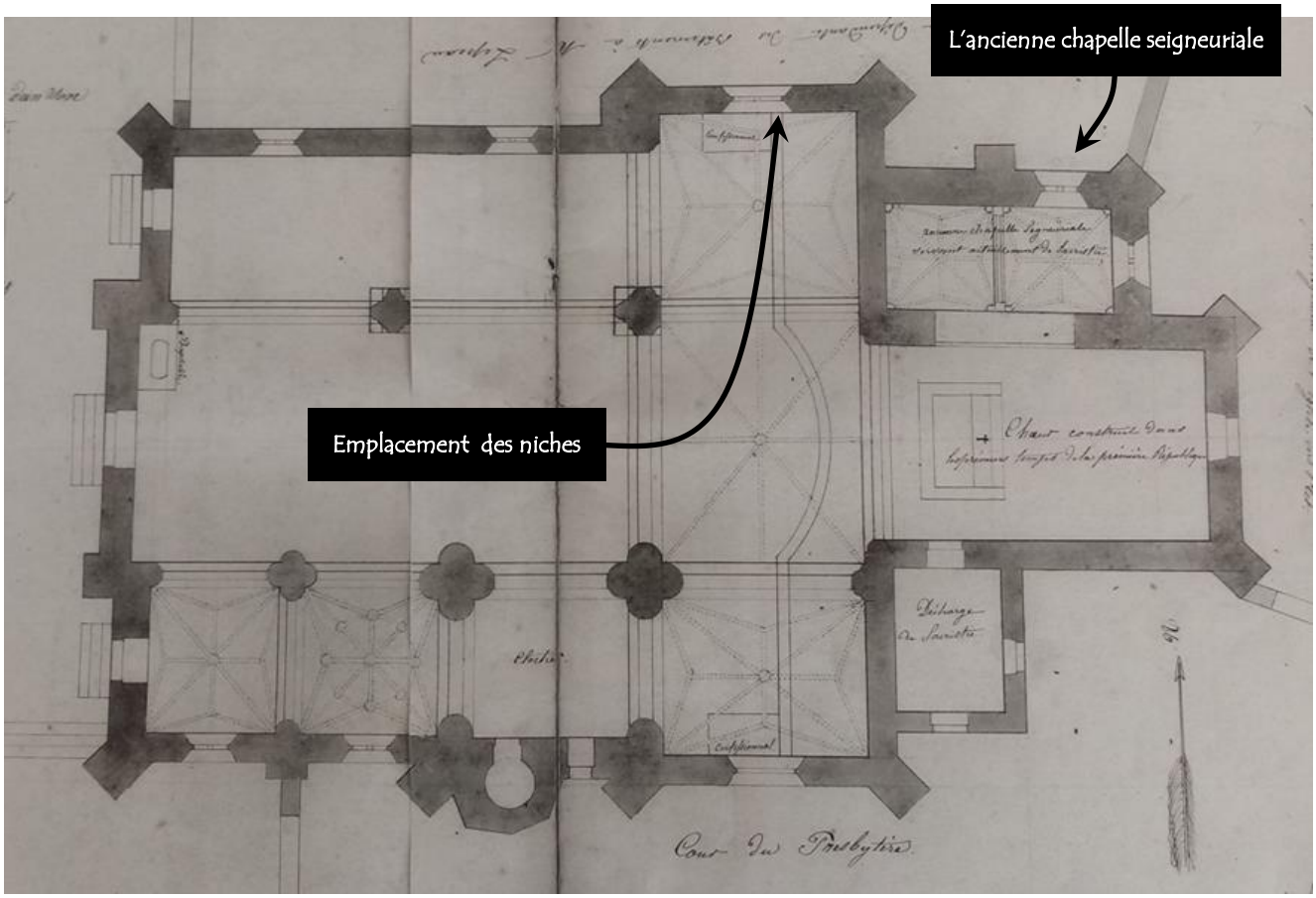
Plan de l'église avant son agrandissement en 1858